



Santé - Social

Fédération Française de la Santé
de la Médecine
et de l'Action Sociale

CFE-CGC de l'AP-HP

CGC-APHP@WANADOO.FR

Monsieur Martin HIRSCH
Directeur Général de l'AP-HP
3 avenue Victoria
75004 Paris

Objet : PREAVIS DE GREVE DU 15.09.16

Lettre Recommandée avec A.R.

Paris, le 7 septembre 2016

Monsieur le Directeur Général,

Le syndicat CFE-CGC de l'AP-HP, conformément aux articles L.2512-1 et suivants du Code du Travail, à la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, appelle l'ensemble des **agents de l'AP-HP** à un mouvement de grève :

Jeudi 15 septembre 2016

Notre syndicat dépose un préavis de grève du 14 septembre 2016 à **19h**, au 15 septembre à **24h**.

Nous demandons la résolution et la satisfaction des revendications suivantes :

- une organisation du temps de travail qui respecte la qualité de vie au travail, afin d'améliorer les conditions de travail et l'articulation avec la vie privée
- le refus d'une organisation du travail industrielle, type « lean management »
- un véritable plan de prévention des risques psychosociaux
- le retrait du plan d'économies de l'AP-HP
- le maintien et l'embauche de l'ensemble des CDD à l'AP-HP

La circulaire 82-7 du 10 mars 1982 stipule que le « service minimum, son importance et la détermination du nombre d'agents par catégorie de personnels appelés à l'assurer doivent être négociés dans chaque établissement. » Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération.

Thierry AMOUROUX
Président de la CFE-CGC de l'AP-HP